

***DELEGATION PERMANENTE DU CONSEIL
MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE***

Délibération consultable en mairie

Séance du lundi 29 mars 2010

M. LE MAIRE. -

Vous avez le compte rendu au Conseil des décisions que j'ai prises sur la base de la délégation que vous m'avez consentie.

Je vous remercie. Bonne soirée. La séance est levée.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(La séance est levée à 18 h 20)